

et au caractère moral de ses actes ; bien entendu aussi que si Dieu conduit l'humanité, ce ne peut être que dans un certain plan et suivant une certaine marche qui tend sans cesse au mieux. Or, ce plan de la Providence, non seulement nous pouvons, mais encore nous devons le pénétrer dans la limite où le permet notre nature ; nous devons le pénétrer pour nous y associer, car c'est là notre mérite, et cela même indique qu'il ne nous est pas absolument fermé. Nous pouvons le discerner par ses effets visibles dans le monde et par notre puissance logique qui lie intellectuellement le passé à l'avenir. La Providence, force divine, est pour les sociétés humaines et pour l'humanité, en général, ce que la grâce est pour l'individu, c'est-à-dire, un aide pour l'acquisition du bien. L'individu est impuissant à mériter seul ; mais il mérite avec l'intervention du secours divin qui ne lui fait jamais défaut. De même, le mérite des sociétés humaines est de concourir avec la Providence pour arriver avec elle au bien. Pour nous, individus, le bien qui est la source et la condition de tous les autres, c'est la possession de nous-mêmes, c'est la liberté morale. Par une analogie nécessaire, la production du bien social a pour instrument et pour moyen la liberté collective ou la liberté politique.

Voilà, en quelques lignes, la doctrine de ma préface ; M. Péricaud peut la contredire s'il veut, pourvu qu'il ne la travestisse pas. Je ne trouve pas mauvais qu'il y oppose la sienne, et s'il n'avait fait que cela, j'aurais pu la discuter académiquement, je ne réclamerais pas.

« M. Morin, dit M. Péricaud, écrivait sa préface en 1845. « Aussi peu satisfait de la dynastie nouvelle que de la Restauration, il dit que Lyon était la ville des aumônes dans un temps « où la charité n'était qu'une aumône, mais que lorsque la charité s'élèvera à la fraternité sociale, Lyon entrera dans cette « voie sous l'inspiration d'une religion d'esprit et d'amour « et qu'elle y sera guidée par MM. Tocqueville, Garnier-Pagès, « Montalembert, Lamartine et Cormenin, unis pour fonder une démocratie catholique. C'est afin d'y concourir que « M. Morin publie son livre. »

Je ferai d'abord remarquer que pas une ligne de mon ouvrage ne justifie cette assertion que *fétais aussi peu satisfait du gouvernement nouveau* (celui de 1830) *que delà Restauration*. J'ai (très-sagement, je crois.) arrêté mon histoire, même sa partie encore inédite, à la naissance des pouvoirs que je ne pouvais ni louer sans flatterie, ni blâmer sans manquer à des convenances personnelles. M. Péricaud n'a pas le droit de faire en mon nom des professions de foi politiques, et, quand je m'abstiens, de me supposer des sympathies ou des antipathies à l'égard des gouvernements existants, que je fais profession de respecter.

Quant à cette singulière immixtion des hommes émirients cités par M. Péricaud, dans les destinées !»<t"ull'èr •«^A la ville de